

mission étant accordée. M. LaRue, après avoir exposé les avantages qu'il trouvait dans l'action des cercles agricoles, demande au conseil de vouloir bien recommander à l'honorable commissaire de l'agriculture, à titre d'encouragement à ces cercles, qu'un partie de l'octroi annuel, voté aux sociétés d'agriculture de comté, soit affectée à l'encouragement des divers cercles agricoles de cette province.

Résolu. Que, tout en admettant que les cercles agricoles peuvent avoir une certaine influence locale dans chaque paroisse, ce conseil ne se croirait pas justifiable d'affecter une partie de l'octroi annuel aux sociétés d'agriculture en faveur des cercles agricoles, dont l'action combinée devrait plutôt aider les sociétés d'agriculture dans leurs louables efforts à favoriser les progrès agricoles, au lieu de les paralyser par une action indépendante et sectionnelle: que d'ailleurs les octrois aux sociétés d'agriculture suffisent à peine pour leur permettre de faire tout le bien qu'on en attend, et que diminuer leur octroi serait les priver des seules ressources sur lesquelles elles comptent pour rencontrer leurs légitimes obligations.

Vraie copie certifiée, et le conseil s'ajourne.

(Signé) GEORGES LECLÈRE  
secrétaire.

### MONSIEUR L'ABBÉ FRS PILOTE.

Nos lecteurs ont vu par la lecture des délibérations du Conseil d'agriculture publiées en tête du présent numéro quelle perte vient de faire de Conseil par la mort du révérend M. Pilote. Les quelques notes qui suivent sur les œuvres de ce noble ami de l'agriculture, les mettront à même de mieux apprécier son dévouement à la cause agricole.

Il suffit de prononcer le nom vénéré de feu Mr. l'abbé François Pilote, pour faire battre de reconnaissance le cœur des cultivateurs de la province de Québec. Nous le prononçons aujourd'hui avec douleur parce que celui qui le portait n'est plus. Le cinquième jour d'avril dernier, il a quitté la terre pour le ciel, laissant ici-bas de nombreux obligés, de nombreux amis qui conserveront longtemps, toujours, de ce prêtre dévoué un pieux souvenir.

La presse de la province a dit ce qu'a été la carrière de Mr l'abbé Pilote. Aussi nous ne venons en parler ici aujourd'hui que pour lui payer un dernier tribut, à lui qui a été le protecteur dévoué de la classe agricole.

Au milieu des travaux du ministère et du professorat il consacrait pourtant une grande somme de ses facultés à l'étude du problème de la prospérité à venir du cultivateur canadien. Témoin des misères, des déboires, de nos habitants, il fit de la régénération de l'agriculture l'œuvre de sa vie. Pour atteindre son noble but, il créa ce qui manquait et nous trouvons le résumé de ce qu'il crut bon de faire pour l'avancement de la classe agricole dans les lignes suivantes que nous empruntons à notre confrère de la *Gazette des Campagnes*:

"En 1859, M. Pilote fondait une école d'agriculture afin d'inspirer aux jeunes gens cet amour de la vie rurale dans laquelle on trouve le calme, le bonheur, l'indépendance, la liberté, le bien-être, toutes choses qui peuvent être envisagées comme les biens les plus précieux, surtout à l'époque d'agitation où nous vivons."

"M. Pilote entreprit cette grande œuvre d'émancipation intellectuelle avec ce courage, avec cette persévérance, avec cette ferveur que ses amis ont toujours reconnus en lui."

"M. Pilote a toujours pensé que c'était par l'agriculture

bien comprise, que l'on pouvait relever le niveau moral des populations et améliorer leur condition matérielle."

"Pour donner à l'enseignement agricole un soutien, M. Pilote a compris qu'il fallait y annexer une ferme-modèle d'une assez grande étendue et il fit l'acquisition de plusieurs fermes dans le voisinage du Collège, afin que les élèves pussent contrôler la théorie par la pratique."

"Une semblable entreprise était laborieuse, surtout dans les commencements, mais M. Pilote ne s'est jamais laissé vaincre par les difficultés; son ambition était de donner au pays des hommes dévoués au grand et noble service de la régénération du pays par l'agriculture."

"Pour consolider davantage son œuvre de la fondation d'une école d'agriculture et d'une ferme modèle attachée à cette école, ou plutôt pour en faire apprécier davantage son utilité par la masse des cultivateurs, il fallait à M. Pilote un journal d'agriculture particulièrement dévoué à ces deux nouvelles institutions."

C'est à cette idée de M. l'abbé Pilote que nous devons la fondation de la *Gazette des Campagnes*, qui poursuit depuis vingt trois ans l'œuvre que lui a confié son regretté fondateur.

Comme membre du conseil d'agriculture de la province, Mr. l'abbé Pilote a rempli les devoirs de sa position jusqu'à pour ainsi dire les derniers jours de sa vie, et l'été dernier encore il visitait l'école et la ferme modèle qu'il a créées à Sainte-Anne Lapocatière.

Nous pouvons donc dire de lui qu'il est mort sur la brèche, vaillant soldat d'une noble cause qu'il a défendue avec toutes les armes que lui fournissait sa grande âme: dévouement, fermeté, ténacité même, diplomatie au besoin, tous les moyens équitables, il les a mis en œuvre pour atteindre son but, et toujours il a vaincu les difficultés qui se trouvaient sur son chemin. Il a donc mérité, à bien des titres, la couronne qu'il est allé recevoir, et n'oublions pas, tout en regrettant son départ, que notre ami de la terre, sera encore notre ami là-haut, auprès de Celui qui commande aux éléments, qui fait germer le grain, et murir l'épi.

Le Révérend M. Pilote naquit à Saint-Antoine de Tilly, le 3 octobre 1811; il était le fils d'Ambroise Pilote et de Marguerite Coulombe. Il fit ses études au collège de Nicolet et fut ordonné prêtre à Québec le 9 août 1835. Après avoir été professeur de théologie à Nicolet, nous le retrouvons en 1836 vicaire à la Rivière-Ouelle, puis professeur et assistant-directeur du collège Ste-Anne; il devint directeur de cette même institution en 1836; vice-supérieur en 1852; supérieur en 1853 et procureur en 1863. En 1867 il se rendit à l'exposition universelle de Paris. A son retour, le révérend M. Pilote fut nommé de nouveau directeur et supérieur du collège Ste-Anne, poste qu'il occupa jusqu'en 1870, alors qu'il fut appelé à diriger la cure de Ste-Augustin.

J. C. CHAPAIS.

### Troisième concours annuel de la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec

LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE OUVRE LE CONCOURS SUIVANT POUR LA SAISON 1886 AUX VACHES CANADIENNES

UNE PRIME DE CINQUANTE PIASTRES (50) sera accordée à la vache canadienne qui, en une semaine de temps [sept jours consécutifs], aura donné la plus grande quantité de beurre au-dessus de dix (10) livres.

La Société d'Industrie Laitière offre les prix additionnels suivants, pour le même concours: